

## Annexe 3

### Bilan projet CVEC

<b>Date de la commission CVEC</b>	05/03/2025
<b>Porteur du projet</b>	Scènes Assassines
<b>Nom de l'action</b>	Mise en scène et Représentations d'une pièce de théâtre
<b>N° Action</b>	Action 1104
<b>Montant de la subvention allouée</b>	1500€
<b>Avance</b>	1050€
<b>Solde</b>	450€

<b>Description du projet</b>	<p>Le projet de Scènes Assassines cette année scolaire 2024/2025 a été de monter et de mettre en scène <i>La Bonne Moitié</i> de Romain Gary, afin de la jouer devant notre public majoritairement étudiant, notamment en provenance de Paris Panthéon-Assas notre Faculté.</p> <p><i>La Bonne Moitié</i> (1979) de Romain Gary est une réécriture de son roman <i>Le Grand Vestiaire</i> (1949) en pièce de théâtre. Cette Comédie dramatique comme l'appelle son auteur est une pièce traitant de la difficulté de juger les actes des hommes dans un après-guerre conditionné par la violence.</p> <p>À la toute fin de la Seconde Guerre mondiale, quatre adolescents orphelins doivent malgré eux décider du sort de Théo Vanderputte, un vieil homme les ayant recueilli et combattu dans la Résistance. Lorsqu'ils apprennent qu'il a aussi collaboré avec la Gestapo, ils se retrouvent face à un terrible dilemme : doivent-ils le dénoncer, ou l'aider à s'enfuir ? Entre horreur, pitié et abîme moral, ces jeunes passent Théo au crible, interrogeant la "bonne moitié" possible d'un homme compromis par l'Histoire.</p> <p>Afin de monter cette pièce, notre troupe a préparé cette mise en scène pendant tout le second semestre, en créant des costumes et des décors. Nous avons répété tout le mois de juin afin de produire une pièce à la hauteur de nos attentes et de celles de notre public.</p> <p>Nous avons joué dans le Théâtre Clavel (3 rue Clavel Paris 19<sup>ème</sup>).</p>
<b>Dates de réalisation du projet</b>	Les soirs des 2/*3/4 juillet de 19H30 à 21H (*voir écarts)



<b>Rappel des objectifs fixés</b>	Comme chaque année, nous essayons de fournir une pièce la plus qualitative possible et abordable pour notre public étudiant. Nos objectifs étaient donc d'améliorer notre jeu, nos décors et nos costumes, toujours dans la mesure de notre budget. De même par retour d'expérience de l'année précédente nous souhaitions améliorer notre communication et notre affiche.
<b>Atteinte des résultats</b> <i>(Préciser les indicateurs permettant de rendre compte du projet : ses retombées significatives auprès du public étudiant, le nombre d'étudiants participants, les établissements d'enseignement supérieur impliqués ect... )</i>	<p>La majorité des retours sur nos objectifs et leur accomplissement découle du retour du public et de sa présence à la pièce, et dans une plus faible mesure notre propre retour sur la pièce.</p> <p>Sur les 300 places que nous avions de disponible, nous avons vendus quasiment l'entièreté des places étudiantes (94 places au total) mais nous avons peiné à écouter les places au tarif classique (sensé compenser les places étudiantes qui sont à 6€ alors que le tarif classique est à 13€). Ainsi nous avons vendus un peu plus de la moitié des places seulement. Cela est bien en dessous de ce que nous avions anticipé et éclaircit en partie les difficultés de la promotion de la pièce (Plus dans Observation).</p> <p>D'un autre côté, nous avons eu des bons retours sur l'affiche, et d'excellents retours sur la pièce de la part de nos spectateurs. La pièce n'a pas été facile à monter et à jouer, mais les spectateurs ont été impressionné d'après leur retour. Les décors et les costumes ont été une pièce importante de notre travail en amont et nous sommes fier du rendu. Les retours du public, malgré une pièce assez lourde, ont donc été très positifs.</p>
<b>Ecart</b>	Nous avons dû gérer 2 écarts majeurs lors du montage et de la représentation de cette pièce : D'abord notre budget a été revu à la baisse, puisque le FSDIE de notre faculté nous a moins subventionné que les années précédentes, pour une demande de subvention de 1500€ comme la vôtre. Cette baisse ne nous a pas empêché de jouer bien sûr, mais nous a poussé à rogner les coûts secondaires de la pièce. Ensuite, nous n'avons pas joué le jeudi 3 juillet, car le Théâtre a subi une coupure de courant (comme une bonne partie du quartier avoisinant). Cet imprévu extérieur nous a poussé à annuler la représentation et rembourser les spectateurs/les décaler vers le vendredi 4 juillet. Si cette coupure nous a privé d'une représentation et a été un coup dur au moral de la troupe, le théâtre nous compensera sur l'année prochaine.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Financé par la  
**cvec**



<b>Observations</b>	Un des points négatifs de ce projet qui ne découlait pas d'une source extérieure (comme une coupure de courant) est donc l'utilisation des canaux de promotions pour la pièce. Si notre public étudiant, qui suit majoritairement sur Instagram, a été très réceptif, nous peinons à promouvoir en dehors de ce canal. La Faculté est généralement un autre canal important mais cette année a subit quelques erreurs de communication entre la troupe et la faculté, nous limitant dans la promotion de l'évènement à la faculté. En plus de cela, les places prises nous montrent de notre difficulté à mobiliser un public en dehors de notre public étudiant. Ceci représente un point important à traiter, car le prix très bas de nos places étudiantes est compensé par les places classiques.
<b>Témoignages</b>	Malgré les imprévus cités précédemment, la troupe est contente de cette pièce, et notre public aussi. Le fait de jouer une pièce très sérieuse et émotionnellement chargée représentait pour nous un vrai défi, mais qui au vu des retours des membres de la troupe, de notre régisseur, et surtout de notre public, a été réussi.
<b>Dépenses</b>	<p><b><u>Pour les associations subventionnées jusqu'à 153.000 € :</u></b></p> <p><b><i>Les associations doivent présenter un compte rendu financier récapitulatif de l'ensemble des dépenses, accompagné impérativement, des pièces comptables inhérentes au projet : factures...</i></b></p> <p><b><u>Pour les associations subventionnées au-delà de 153.000 € :</u></b></p> <p><b><i>Joindre impérativement la publication au JOAFE des comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes.</i></b></p> <p><b><i>Les associations ayant perçu au cours de l'exercice comptable, une ou plusieurs subventions en numéraire dont le montant total dépasse <u>153.000 €</u> sont assujetties, en vertu du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, à l'obligation de la publication au JOAFE des comptes annuels (contenant un bilan et un compte de résultat) ainsi que du rapport d'un commissaire aux comptes, préalablement nommé.</i></b></p> <p><b><i>Dans les deux cas, joindre impérativement à ce document le bilan financier transmis en annexe 2.</i></b></p>

Cachet signature